**COUR DU BANC DU ROI (Division de la famille)**

**Centre de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

ENTRE :

*(nom complet)*

requérant

– et –

*(nom complet)*

 intimé

**DEMANDE FORMELLE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**

AU REQUÉRANT ou À L'INTIMÉ,   :

 *(préciser la partie) (préciser le nom complet de la partie qui doit fournir les renseignements)*

  demande que vous fournissiez les renseignements

*(préciser le nom complet de la partie qui demande les renseignements)*

indiqués dans les dispositions no 1 à 3 ci-dessous.

SI VOUS OMETTEZ DE FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS EXIGÉS DANS LE DÉLAI PRéVU, LE TRIBUNAL PEUT RENDRE L'UNE DES ORDONNANCES SUIVANTES, OU LES DEUX, **SANS AUTRE PRÉAVIS** :

* une ordonnance fondée sur des hypothèses à l'égard de votre situation financière;
* une ordonnance de divulgation financière.

**NOTE : L'OMISSION DE FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS EXIGÉS PEUT AUSSI FAIRE EN SORTE QUE LE TRIBUNAL RENDE L'UNE DES ORDONNANCES SUIVANTES, OU LES DEUX:**

* une ordonnance vous condamnant à payer des dépens à l'autre partie à l'instance ou une pénalité jusqu'à concurrence de 5 000 $;
* une ordonnance vous empêchant de poursuivre la totalité ou une partie de votre cause.

VOUS DEVEZ :

*(Cocher la case pertinente)*

1. Dans les délais suivants :

[  ] 30 jours *(lorsque la partie dont les renseignements sont exigés réside au Canada, ou, dans le cas d'un recours en vertu de la* Loi sur le divorce *(Canada), réside aux États‑Unis);*

[  ] 60 jours *(dans tous les autres cas);*

2. *(Cocher toutes les cases pertinentes)*

[  ] fournir les renseignements indiqués dans la disposition no 3 à l'autre partie, ou à son avocat, le cas échéant;

[  ] fournir dans un affidavit les renseignements indiqués dans la disposition no 3 à l'autre partie, ou à son avocat, le cas échéant;

[  ] déposer à la Cour un affidavit contenant les renseignements indiqués dans la disposition no 3;

3. Les renseignements suivants *(cocher toutes les cases pertinentes)*:

[  ] une déclaration financière sous serment (formule 70D) préparée en conformité avec les règles 70.05, 70.07 et 70.08 des *Règles de la Cour du Banc du Roi* et faisant état de ce qui suit :

[  ] Partie 1 — Revenu annuel;

[  ] Partie 2 — Dépenses mensuelles;

[  ] Partie 3 — Actif des parties;

[  ] Partie 4 — Dettes des parties;

[  ] des copies des imprimés de votre revenu et de vos déductions émanant de l'Agence du revenu du Canada et indiquant votre revenu tel qu'il a été établi par cette agence pour les trois dernières années d'imposition pour lesquelles vous avez déposé une déclaration de revenus;

[  ] une copie de vos déclarations de revenus personnelles, pour les trois dernières années d'imposition;

[  ] une copie de vos avis de cotisation et de nouvelle cotisation, pour les trois dernières années d'imposition;

Renseignements supplémentaires applicables aux employés :

[  ] votre relevé de paie le plus récent faisant état des gains cumulatifs pour l'année en cours, y compris le temps supplémentaire, ou si un tel relevé n'est pas fourni par l'employeur, une lettre de celui-ci précisant ces renseignements et votre salaire ou votre rémunération annuel;

Renseignements supplémentaires applicables aux travailleurs autonomes :

[  ] les états financiers de votre entreprise ou pratique professionnelle, sauf s'il s'agit d'une société en nom collectif, pour les trois dernières années d'imposition;

[  ] un relevé de la répartition des sommes payées — au titre notamment des salaires, traitements, frais de gestion ou avantages — à des particuliers ou à des corporations avec qui vous avez un lien de dépendance, ou au nom de ceux-ci, pour les trois dernières années d'imposition;

Renseignements supplémentaires applicables aux associés d'une société en nom collectif :

[  ] une attestation des sommes que vous avez touchées à titre de revenus ou d'avances et des fonds que vous avez investis dans le capital social, pour les trois dernières années d'imposition de la société en nom collectif;

Renseignements supplémentaires applicables aux personne qui contrôlent une corporation :

[  ] les états financiers de la corporation et de ses filiales, pour les trois dernières années d'imposition;

[  ] un relevé de la répartition des sommes payées — au titre notamment des salaires, traitements, frais de gestion ou avantages — à des particuliers ou à des corporations avec qui la corporation ou toute autre corporation liée a un lien de dépendance, ou au nom de ceux-ci, pour les trois dernières années d'imposition;

Renseignements supplémentaires applicables aux bénéficiaires d'une fiducie :

[  ] une copie de l'acte constitutif de la fiducie;

[  ] une copie de ses trois derniers états financiers;

Renseignements additionnels applicables aux personnes qui reçoivent un revenu de toute autre source (telle que l'assurance‑emploi, l'aide au revenu, des prestations de retraite ou d'invalidité ou des indemnités d'accident du travail) :

[  ] le dernier relevé indiquant la somme totale reçue durant l'année en cours à l'égard de la source applicable ou, si un tel relevé n'est pas fourni, une lettre de cette source indiquant la somme pertinente;

Autre *(préciser)* :

Date :

*(jour/mois/année)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | (nom et adresse de la partie qui dépose ou de son avocat) |
| À: (nom et adresse de l'autre partie ou de son avocat) |  |  |  |